

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Assemblée Générale Statutaire Exercice 2016

AG Ordinaire Statutaire (exercice 2016)

- Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2015 (Collobrières)
 - Vote de la résolution n°1
- Rapport moral et rapport d'activité : Frédéric-Georges Roux
 - Vote de la résolution n°2
- Rapport financier : Christian Mercier
 - Vote de la résolution n° 3
- Composition du Conseil d'Administration :
 - Modifications intervenues depuis la dernière Assemblée Générale
 - Renouvellement des mandats arrivés à échéance
 - Nomination de nouveaux administrateurs
 - Vote des résolutions n°4, 5 et 6
- Évolution des cotisations pour 2018
 - Vote de la résolution n°7

Procès Verbal de l'AG de l'année 2015 (Collobrières)

- Procès Verbal déposé au Luc-en-Provence
- Diffusé dans *Forêt privée varoise* d'août 2016



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Vote de la résolution n°1

- Résolution n°1 :
Approbation du PV de l' AG de l'exercice 2015

« L'Assemblée Générale approuve le procès verbal de l'AG ordinaire de l'année 2015 »



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Rapport moral et rapport d'activité Frédéric-Georges Roux - Président

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Pour une fois, je vais tenter d'être bref et d'aller à l'essentiel

- Un quotidien permanent :
 - Un secrétariat de plus en plus compétent qui répond immédiatement aux questions les plus fréquentes
 - Un président et des administrateurs qui plongent dans les dossiers et conseillent les adhérents
- Des relations avec un écosystème « partenaires » complexe :
 - Fédération, Union Régionale, Syndicats des départements voisins
 - Interprofession, CRPF, Coopérative, ASL, ONF, COFOR, Forestour, Forêt Modèle, PEFC, Groupama, CCFF, FDSEA, Chasseurs...
- Des réunions avec l'Administration et les collectivités :
 - Préfectures, sous-préfectures, services de l'État (DRAAF, DREAL, DDTM...), Conseil Départemental, Conseil Régional, Communes, Communautés de communes et d'agglomération...
 - Commissions départementales et régionales :
 - Sites, Natura 2000, PNR, PNN, RNN, chasse, sécurité incendie, CDPENAF, Misen, Risques Naturels Majeurs, CDOA, Biomasse...

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Importance croissante du niveau régional

- Incidence de la Loi NOTRE (répartition des compétences entre Région et Départements)
- Nouvelle équipe d'élus au Conseil Régional (décembre 2015)
- Évolution de l'organisation « Forêt » du Conseil Régional PACA
 - Sur le plan de la répartition des rôles entre les élus
 - Sur le plan de nos interlocuteurs techniques
 - Sur le plan de la politique forêt de la Région
- De nombreux schémas régionaux co-pilotés (État-Région)
 - SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires
 - SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie)
 - SRCE : Schéma Régional de Cohérence Écologique
 - SRDEII : Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
 - SRB : Schéma Régional Biomasse...

Quelques points forts de l'année 2016

- Journée « *Les Varoises dans la forêt* » (15 mars 2016)
- Démarrage de la centrale « *Sylviana* » de Brignoles (Inova)
- Qualification du pin d'Alep : bon pour le service (construction)
- Mise en ordre de marche de l'interprofession régionale « *filière Forêt-Bois* », programme d'actions
- Incendie de Correns → création de l'ASL GF des Bois d'Argens
- Préparation des élections des conseillers du CRPF
- Découverte qu'il faut apprendre à nager et à ramer dans les méandres de la nouvelle équipe régionale
- Lancement du Plan National Forêt-Bois (PNFB) et attente de la préparation de sa déclinaisons dans notre région
- Premières fuites des grandes lignes de la politique « *forêt* » du Conseil Régional
- Lancement du projet « *stratégie du syndicat du Var* »

Élections des conseillers du CRPF

- Nous a permis de diffuser notre profession de foi à 10 000 propriétaires varois de plus de 4 ha avec nos coordonnées
- 11 titulaires (3 varois) et 11 suppléants (2 varois) élus pour 6 ans par 2 collèges (en février et mars 2017)
- plus un représentant du personnel (et sa suppléante) et le représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture
- Résultats (on est évidemment tous élus, il n'y avait qu'une liste) :
 - Bruno Giaminardi a été élu président
 - Frédéric-Georges Roux a été élu deuxième vice-président (le premier vice-président est Daniel Quilici, précédent président atteint par la limite d'âge) et Françoise Binet est sa suppléante
 - Katia Lagarde a été élue titulaire et Christian Mercier est son suppléant
 - Frédéric-Georges Roux et Katia Lagarde deviennent donc membres de droit de la Chambre d'Agriculture du Var

PNFB et sa déclinaison Régionale (PRFB)

- **PNFB** : Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois
 - Mobiliser plus pour satisfaire les besoins de la filière tant en bois d'œuvre qu'en bois énergie (transition énergétique) et réduire le déficit commercial export/import (6 milliards €) de la filière
 - Tout en gérant durablement et en satisfaisant les enjeux environnementaux et sociaux
 - Présenté en mars 2016, Enquête publique en décembre, publié en février 2017
- **PRFB** : Commission Régionale de la Forêt et du Bois
 - Co-présidée par l'État et le Conseil Régional
 - Liste des membres publiée (arrêté préfectoral du 7 février 2017)
 - Mise en place de la commission : juin ou juillet 2017
 - Début des travaux : rentrée 2017
 - Date objectif de finalisation du PRFB : mi-2019 au plus tard

45 membres :

- 6 directions régionales de l'État (dont DRAAF et DREAL)
- Conseil Régional et les 6 Conseils Départementaux
- UR Cofor, Ass. Rég. des PNR, Parc National des Calanques
- CRPF (2 sièges), ONF, Coopérative, Experts
- ONCFS, ADEME, Chambres régionales (Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers et Artisanat)
- **Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés** (2 sièges)
- Interprofession Forêt-Bois, PEFC
- Exploitants et scieurs (2 sièges), pépiniéristes forestiers
- Entrepreneurs, Industries du bois, Bâtiment, Papetiers, Énergéticiens
- Fédérations agroalimentaire et forestière (3 sièges)
- Cerpam, Chasseurs, Randonneurs, France Nature Environnement, Conservatoire des espaces naturels, Forêt Méditerranéenne

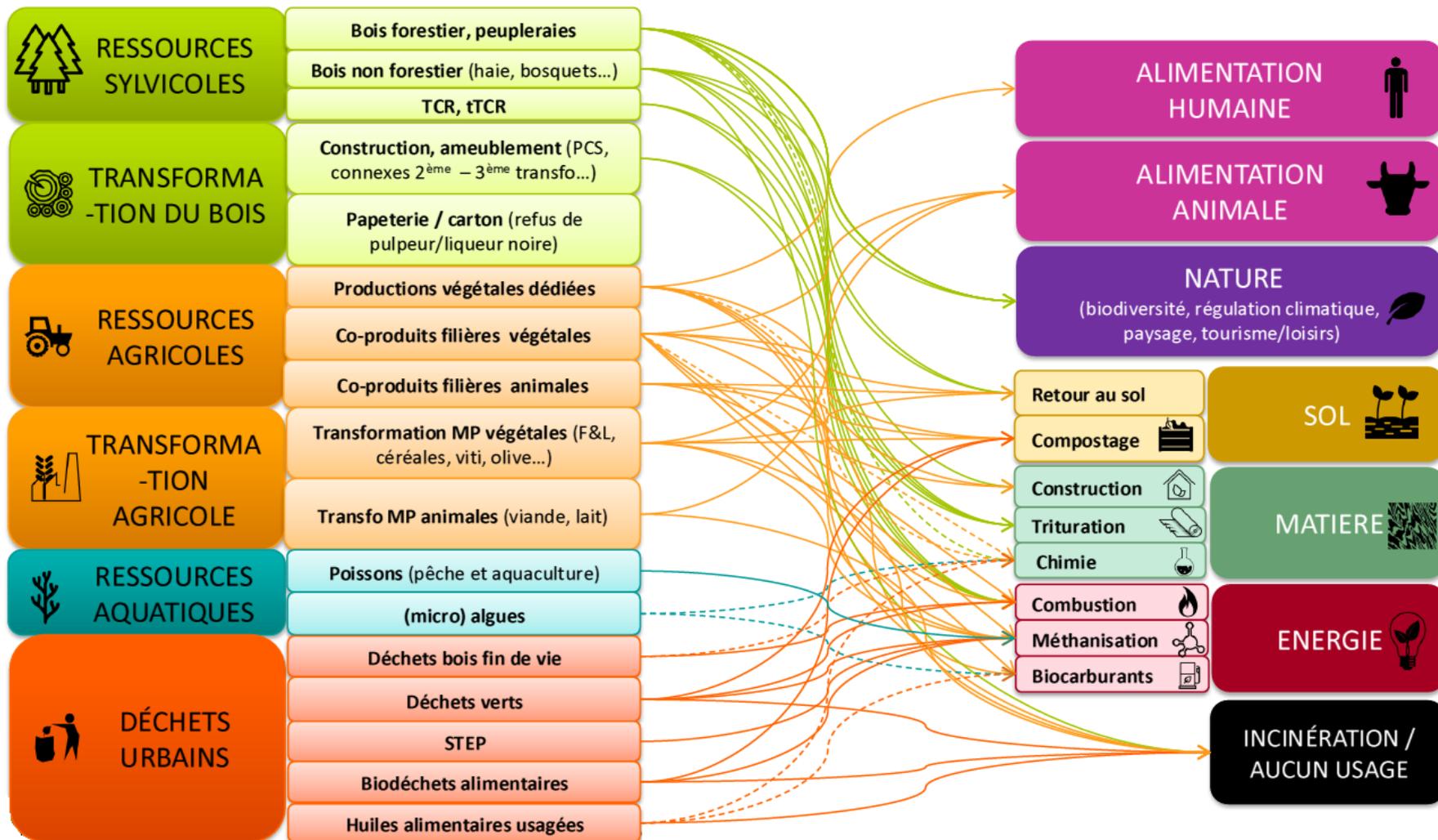
Thèmes principaux attendus dans le PRFB

- Besoins des industries, des collectivités et des particuliers de la région en volumes par usage, actuels et tendanciels
- Objectifs de mobilisation par bassin d'approvisionnement et pour chaque usage (BO/BI/BE)
- Enjeux écologiques et sociaux des différents massifs
- Localisation des forêts où auront lieu les prélèvements supplémentaires
- Capacités des matériels, conditions d'exploitation et de transport
- Schéma d'itinéraires de desserte
- Plan d'actions pour atteindre les objectifs nationaux et les objectifs régionaux (y compris emploi et formation)
- Crédits disponibles (publics et privés), modalités de mise en œuvre

Politique du Conseil Régional pour la Forêt

- Priorité à la vocation sociale et environnementale : loisirs, paysages, biodiversité, écologie, puits de carbone, sols, eau...
- Puis à sa vocation économique : exploitation
 - Priorité à la production de bois d'œuvre
 - Valorisation maximum des bois ronds (qui ne devraient plus être destinés à la trituration ou aux centrales biomasse)
 - Chantiers de meilleure qualité, pas de coupes rases, aspects paysagers, respect des pistes
 - Laisser le minimum de rémanents (risque incendie, randonnées...)
- Manque de cohérence avec les objectifs du PNFB et la réalité de la filière Forêt-Bois (interprofession régionale)
- Schéma Régional Biomasse (SRB) : « charrue avant les boeufs »
 - Télescopage entre la Loi d'Avenir Agriculture/Forêt et la Loi sur la transition énergétique qui fixe des dates objectifs pour le SRB largement avant la finalisation du PRFB

Schéma Régional Biomasse (SRB)



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 : Approbation du rapport moral
« L'Assemblée Générale donne quitus au Président
et au Conseil d'Administration
de leur gestion pour l'exercice 2016 »



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Rapport financier Christian Mercier, Trésorier

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Compte d'exploitation année 2016

	2016	2015
Recettes	54.107 €	52.103 €
dont		
cotisations fixes adhérents	29.822 €	28.470 €
contribution services	21.079 €	20.619 €
intérêts placements	1.566 €	1.251 €
divers (repas AG)	1.640 €	1.763 €
Dépenses	50.460 €	52.072 €
Excédent	3.647 €	31 €

Détail des dépenses

• Services aux adhérents	28.185 €	(56%)
– Assurances	7.767 €	
– Lettre d'Information, circulaires... dont affranchissements (4.866 €)	8.115 €	
– Évènementiels (AG), Réunions...	6.825 €	
– Documentation...	923 €	
– Adhésions/Cotisations (Fédération)	4.555 €	
• Frais de personnel	17.633 €	(35 %)
– Secrétariat (salaire +charges)	24.173 €	
– Rétrocessions (CRPF)	- 6.540 €	
• Frais Généraux	4.642 €	(9 %)
– Informatique, Télécoms, Fournitures, Divers	1.387 €	
– Loyers (Maison de la Forêt)	3.255 €	

Total dépenses

50.460 €

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Situation de Trésorerie

• Solde au 01/01/2016	26.625,03 €
• Excédent de l' exercice 2016	3.647,00 €
• Solde au 31/12/2016	30.272,03 €
• Fonds de roulement (placés)	50.308,00 €
Trésorerie totale au 31/12/2016	80.580,03 €

- Note : les soldes de fin/début d'année comprennent les cotisations pour l'année suivante encaissées en décembre

Faits marquants

- Le poste Assurances a augmenté de 40 % suite au réajustement de notre police (7.767 € pour 5.548 € en 2015).
C'est le dernier palier de nos accords avec GROUPAMA.
- Malgré l'augmentation de ce poste, le montant des charges de fonctionnement a diminué de 12 % (- 3.912 €) du fait qu'il n'y a pas eu en 2016 de campagne d'adhésion.
Son ratio par rapport aux charges totales reste voisin de 50 % , qui est la norme de bonne gestion d'une structure associative.
- Le montant des frais de personnel a augmenté de 15 % (+ 2.316 €) du fait de l'augmentation légale des horaires de notre secrétaire (Sandra). Cette augmentation ayant été répercutée dans la part contributive du CRPF (6.540 € + 11 %)
- Le nombre d'adhérents a légèrement augmenté à 962 pour 949 en 2015.

Vote de la résolution n°3

- Résolution n°3 : Approbation du rapport financier
« L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2016 et en donne quitus au Trésorier et au Conseil d'Administration »



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Renouvellement du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration au 19 mai 2017

- Bureau :
 - Frédéric-Georges Roux, Président
 - Christian Mercier, Vice-président-Trésorier
 - Françoise Binet, Vice-présidente
 - Katia Lagarde, Secrétaire
- Administrateurs :

– Jean d'Agay	Yves Aquadro
– Philippe Brégliono	Pierre Burel
– Catherine Fournil	Bruno Giaminardi
– Élisabeth Guyonnet	Pierre de Pissy
– Hervé Racine	Gérard Vuylsteek
– Christian Weibel	

Évolution du Conseil d'Administration

- Modifications intervenues depuis la dernière AG
 - Un départ récent (démission de Michèle Blanc)
- Renouvellement des mandats arrivés à échéance :
 - Aucun : sans objet
- Élection des administrateurs postulants proposés en 2016 :
 - Catherine Deletraz
 - Vincent Roubaud
- Candidatures nouvelles :
 - Y-a-t'il d'autres candidats postulants ? Pas de candidat

Vote de la résolution n°5

- Résolution n°5 : Nomination de nouveaux administrateurs

L'Assemblée Générale approuve la nomination pour un mandat de 6 années des nouveaux administrateurs présentés par le Conseil d'Administration au terme de la période d'observation statutaire d'un an (2016-2015) :



Catherine Deletraz
Vincent Roubaud



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Évolution des cotisations pour 2018

Notre Budget 2017 s'équilibre

Recettes

Adhérents :	48.000 €
Rétrocession secrétariat :	7.200 €
Divers (repas, intérêts...) :	1.800 €
Total recettes	57.000 €

Dépenses

Frais de personnel (secrétariat, stagiaire) :	27.000 €
Frais généraux (loyers, informatique...) :	5.000 €
Circulaires, communication :	6.000 €
Événementiel, AG, déplacements...) :	6.000 €
Assurances :	8.000 €
Cotisations (dont Fransylva, UR...) :	5.000 €
Total dépenses	57.000 €

Contexte

- Nous sommes dans une période de stabilisation
 - Faible augmentation de nos frais généraux qui devrait être compensée par une légère augmentation du nombre de nos adhérents (cf. stratégie « mobilisation et parrainage »)
 - Contrat d'assurance RC arrivé à sa dernière marche
 - Maîtrise de nos dépenses pour les services aux adhérents (circulaire, réunions, conseil et assistance, formation...)
- Nous devrions bénéficier de la convention signée entre Uniper et l'Union régionale dont une partie devrait couvrir notre projet de formation des propriétaires (cf. stratégie « modules de formation »)
- Dans ces conditions nous avons décidé **de ne pas augmenter** le niveau des cotisations pour 2018

Vote de la résolution n°7

- Résolution n°7 : Cotisations

L'Assemblée Générale approuve la proposition de **maintien du niveau des cotisations** annuelles proposée par le Conseil d'Administration. pour l'année 2018



Cotisation forfaitaire unique : 16 €

Contribution aux services syndicaux départementaux :

- Montant fixe : 18 €
- Montant lié à la surface de la forêt assurée :
 - 0,70 € / ha pour les 25 premiers hectares
 - 0,50 € / ha pour les 75 suivants
 - 0,40 € / ha entre 100 et 400 ha
 - 0,135 € / ha au-dessus de 400 ha

